

**Décision n° : 064-23A**

**Objet : Avenant au contrat de location longue durée de la batterie électrique de la ZOE immatriculée FH983BE. (ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N°064-23)**

**Le Maire de Coubron, Conseiller Régional d'Ile de France,**

VU la délibération n°20/013 du 17 juin 2020 portant délégation du conseil municipal au maire,

VU la décision 044/19 portant sur le contrat N° E3803336 de location de la batterie pour le véhicule électrique Renault Zoé immatriculée FH-983-BE du 24 juillet 2019.

**CONSIDERANT**, la nécessité de poursuivre la location de la batterie du véhicule Renault ZOE immatriculée FH983BE, pour les besoins des services techniques,

**CONSIDERANT**, la proposition de prolongation du contrat n° E3803336 par avenant (version 4) présentée par DIAC LOCATION domiciliée 14 avenue du pavé neuf - 93168 NOISY LE GRAND, pour une prestation de location de batterie et entretien pour un véhicule Renault Zoé pour un coût mensuel de 88.78 € TTC avec des frais d'ajustement qui s'élèvent à 59.98 € TTC.

**CONSIDERANT**, que le contrat est à maintenir pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification.

Pour ces motifs :

**DECIDE**

**DE SIGNER**, la prolongation du contrat n° E3803336 par avenant (version 4) pour la location de la batterie de la ZOE immatriculée FH983BE avec DIAC LOCATION demeurant 14 avenue du pavé à NOISY LE GRAND (93168), pour un montant mensuel de 88.78 € TTC avec frais d'ajustement qui s'élèvent à 59.98 € TTC.

**DIT** que le contrat est maintenu pour une durée d'un an à compter de la date de notification de la ville.

**PRECISE** que la dépense est inscrite au budget communal de l'exercice.

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

Un extrait en sera affiché sur les panneaux administratifs en mairie et publié au registre des décisions municipales.

Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur Le Préfet de la Seine-Saint-Denis, Monsieur le Trésorier Principale de la SCP du Raincy, et la DIAC LOCATION.

Fait à Coubron le : 11 septembre 2023.

Le Maire,  
Conseiller Régional d'Ile de France  
Vice-président de l'EPT Grand Paris Grand Est

Ludovic TORO

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

093-219300189-20230911-064-23A-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 30/09/2023

Affichage : 02/10/2023

Pour l'autorité compétente en délégation

19



**AVENANT AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES DE LOCATION LONGUE DURÉE - EXEMPLAIRE 1 - DIAC LOCATION**  
 Date d'effet de la renégociation : 02/08/2019


VOS RÉFÉRENCES CLIENT	VOTRE VÉHICULE	VOTRE CONSEILLER CLIENT
N° de Client : 281140051 N° de contrat : E3803336 Version N°4 N° de contrat cadre : DXX99STRAJU N° de SIREN : 281140043 N° de simulation : 1776165	Mis à disposition le 02/08/2019  RENAULT ZOE LIFE R90 2019 Fournisseur : A493ZQ RENAULT RETAIL GROUP N° de série : VF1AG00962988035 N° d'immatriculation : FH-983-BE 1ère mise en circulation : 18/06/2019 Genre : VP / Type : VN	DIAC LOCATION Centre Relation Clientèle - LPN 93168 NOISY LE GRAND CEDEX Téléphone : 01 49 14 31 14

FOURNITURE DE PRESTATIONS	CONTRAT ACTUEL *	CONTRAT MODIFIÉ *
Durée totale de location en mois	48	60
Kilométrage total souscrit	30 000	37 500
LOYER FINANCIER	1,72	1,72
- Prix de 100 km supplémentaires pour décote du véhicule	0,00	0,00
LOYER BATTERIE	69,00	69,00
- Prix au 100 km supplémentaire	5,00	5,00
ENTRETIEN	16,88	18,06
- Prix de 100 km supplémentaires maintenance	3,80	3,80
TOTAL PRESTATIONS	16,88	18,06
TOTAL LOYER ET PRESTATIONS	87,60	88,78
Frais d'ajustement facturés		0,00
Solde correctif prévisionnel		58,97
Périodicité - Mode et délai de paiement	MENSUEL MA30	MENSUEL MA30

Cette offre est valable jusqu'au 22/09/2023.

\* Les montants sont exprimés en Euros TTC

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après signature et acceptation expresse du locataire.

DIAC LOCATION À Noisy Le Grand Le 30/08/2023   Hugues FICHET DIRECTEUR RELATION CLIENTÈLE	Signature du locataire précédée de la mention "Lu et approuvé"  Cachet du locataire  À COUBRON Le 30/08/2023 Le locataire déclare avoir pris connaissance des conditions de l'avenant et l'engagement de location qu'il approuve, ainsi que des conditions particulières modifiées par le présent avenant, dont il reconnaît avoir reçu un exemplaire.
--	--

Diac Location SA, société de location et intermédiaire d'assurances, au capital de EUR 29 240 986  
 Siège social : 14, avenue du Pavé-Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 329 892 368 R.C.S. Bobigny  
 N° d'identification TVA : FR84329892368 - Code APE 7711B - N° ORIAS : 07 004 967  
 Iban : FR76 3006 6109 7200 0203 5810 195 BIC : CMCIFRPPCOR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300159-20230911-054-23A-AU

Accusé certifié exécutoire

2. Réception par le client : 29/09/2023  
 Affichage : 02/10/2023  
 REF : RENDL 281140051 E3803336

Pour l'autorité compétente (Préfecture)

